



DOSSIER D'INSCRIPTION

STAGES
DAUPHINS DU TOEC
NATATION

10ème saison - Édition 2024

Renseignements et inscriptions

SPARTNER AGENCY
4 rue Colette Besson - 32600 L'ISLE JOURDAIN
05 81 08 00 26 | 9h - 12h | lun au ven
stagesindividuels@spartner-agency.com



Madame, Monsieur,

Merci d'avoir préinscrit votre enfant sur notre site internet, afin de valider l'inscription, nous vous remercions de bien vouloir retourner les documents suivants à notre partenaire logistique pour ces stages, soit à l'adresse email :

stagesindividuels@spartner-agency.com

soit par voie postale à l'adresse :

SPARTNER AGENCY
4 rue Colette Besson - 32600 L'ISLE JOURDAIN

1. La fiche d'inscription dûment complétée et signée.
2. La fiche sanitaire de liaison dûment complétée et signée.
3. Votre (vos) paiement(s) :

De préférence par virement bancaire :

- Par virement bancaire : IBAN : FR76 1310 6005 0020 0098 8756 362
Code BIC - Code swift : AGRIFRPP831
Crédit Agricole Toulouse

Merci d'indiquer le nom de votre enfant dans la référence du virement

Nous acceptons également un paiement :

- Par chèque(s) bancaire(s), jusqu'à 3 fois, à l'ordre des DAUPHINS DU TOEC
Merci d'indiquer le nom de votre enfant au dos du/des chèque(s). Les chèques sont encaissés tous les 15 du mois sauf le premier à réception et tous les paiements seront encaissés 1 mois avant le stage, merci d'adapter votre échéancier en fonction de votre date d'inscription.
- Par chèques vacances : tout ou partie du total. Nous vous recommandons un envoi avec accusé de réception pour ce mode de paiement.

A réception de votre dossier complet, vous recevrez un email de confirmation accompagné de votre facture acquittée ainsi que du livret d'informations afin de préparer l'organisation du stage (fiche transport, règlement intérieur du stage, fiche trousseau et adresses).

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes au niveau de la procédure d'inscription, prenez contact avec notre agence partenaire Spartner, qui gère l'organisation des stages, soit par email ou soit par téléphone (voir-ci-dessous).

Les DAUPHINS DU TOEC, ainsi que toute son équipe vous remercie pour votre confiance et espérons vous rencontrer sur nos séjours.

L'équipe des stages du TOEC

Pensez à la planète, privilégiez un envoi par email en remplissant et signant le dossier d'inscription numériquement ou bien n'imprimez que les pages nécessaires (fiche d'inscription et fiche sanitaire).

Renseignements et inscriptions

SPARTNER AGENCY
4 rue Colette Besson - 32600 L'ISLE JOURDAIN
05 81 08 00 26 | 9h - 12h | lun au ven
stagesindividuels@spartner-agency.com





LE PARTICIPANT

Nom(s)*

Prénom(s)*

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)*

Tel portable

Genre* Fille Garçon

LE RESPONSABLE LEGAL

Nom(s)*

Prénom(s)*

Tel portable*

Email*

Rôle* Mère Père Autre

LE STAGE - 675 € / non adhérent au TOEC et 665 € / adhérent au TOEC

Sélectionnez votre/vos stages dans le menu déroulant :

Prix TTC

€

€

€

OFFRE REMISE - offre non cumulable

OFFRE REMISE FIDELITE

-40€ pour l'inscription à la 2ème semaine de stage | -90€ pour l'inscription à la 3ème semaine de stage

€

OFFRE REMISE FAMILLE - pour les enfants d'une même famille s'inscrivant en même temps

-40€ pour le 2ème enfant inscrit | -90€ pour le 2ème enfant inscrit

€

Merci d'indiquer le nom des enfants
de la même famille :**TOTAL 1** (avec remise déduite)

€

OPTIONS

Garantie annulation **35 €** / séjour (voir nos conditions générales de ventes)

€

Garantie interruption séjour **25 €** / séjour (voir nos conditions générales de ventes)

€

Licence FFN 15€ ou 27€ / obligatoire si votre enfant n'est pas déjà licencié à la FFN

Jusqu'à 15 ans : 27€, à partir de 16 ans, 15€

€

MONTANT TOTAL (total 1 + options)

€

RÈGLEMENTS

Sélectionner votre mode de paiement dans le menu déroulant :

En chèques vacances (tout ou partie du total) nous vous recommandons un envoi avec accusé de réception

Autorise l'enfant nommé ci-dessus, agissant en qualité de représentant légal, à participer au(x) séjour(s) désigné(s) plus haut et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche ainsi que sur l'inscription en ligne.

Accepte les conditions générales de vente ainsi que les conditions d'annulation et/ou d'interruption de séjour

Autorise l'utilisation de l'image de mon enfant uniquement dans le cadre de la promotion des stages TOEC et ce sur tous supports.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal de l'enfant :



LE PARTICIPANT

Nom(s)* Prénom(s)*
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)* Genre* Fille Garçon Taille* cm
Adresse* Poids* Kg
CP* Ville* Pays*
Numéro de sécurité sociale *

LE RESPONSABLE LÉGAL

Nom(s)* Prénom(s)*
Tel Urgence 1* Tel Urgences 2 Tel Urgences 3
Rôle* Mère Père Autre

ALLERGIE(S)

Allergies connues

Si oui, merci de préciser les signes évocateurs et la conduite à tenir :

TRAITEMENT MÉDICAL

Si mon enfant est sous-traitement médical pendant le séjour, je joindrais l'ordonnance et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice). Les médicaments seront gardés sous clés par l'assistant sanitaire de liaison et administrés suivant l'ordonnance. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Votre enfant présente-t-il un problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales des précautions à prendre et/ou des éventuels soins à apporter (notamment suite à des traumatismes liés à la pratique du sport) ?

oui non

Si oui, merci de préciser :

Je soussigné(e) _____ responsable légal du mineur,

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Autorise le responsable du séjour ou un membre de l'équipe pédagogique à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur, y compris l'entrée et la sortie d'un centre hospitalier.

Certifie que mon enfant est à jour de sa vaccination et est bien vacciné contre le Tétanos

Autorise l'organisateur à prendre connaissance des données personnelles qui concernent mon enfant et à m'interroger le cas échéant, à transmettre ces informations à l'équipe pédagogique du séjour.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal de l'enfant :

Ces stages sont organisés par les Dauphins du TOEC - association à but non lucratif. Tous les séjours font l'objet d'une déclaration pour agrément auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) par Les Dauphins du TOEC.

1. Description des stages :

Le site Internet www.stagesnatationtoec.com vous présente les séjours diffusés par Les Dauphins du TOEC et constitue l'information préalable. Cette information porte sur le contenu des séjours (destinations, modes d'hébergements, voyages, activités et prestations complémentaires), sur les dates, les prix et les modalités de paiement, sur les conditions d'annulation et de modification du contrat et sur les formalités de voyages. Le caractère forfaitaire de nos prix comprend exclusivement un ensemble de prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix.

2. Inscription aux stages :

L'inscription à nos séjours se fait principalement par le biais de notre site internet www.stagesnatationtoec.com. Une inscription est conditionnée par la signature du dossier d'inscription par un des parents et/ou le représentant légal et la réception de votre règlement par chèque au comptant ou en plusieurs fois du montant du séjour, additionné du montant des garanties optionnelles souscrites.

Le client recevra par mail, dès réception du dossier d'inscription, un mail intitulé «STAGES DE NATATION TOEC - Confirmation d'inscription» précisant le séjour, les dates et les différentes options souscrites et attestant que Les Dauphins du TOEC a bien pris en compte sa demande. Le délai de rétractation qui s'applique habituellement pour toute vente à distance ne s'applique pas aux contrats ayant pour objet « la prestation de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être soumis à une date ou selon une périodicité déterminée (Article L.121-20-4 code consommation).

3. Règlement :

Nous acceptons les règlements par chèque(s) bancaire(s), mandat cash et ou virement bancaire. Si vous choisissez le paiement en plusieurs fois, vous devez envoyer tous vos chèques lors de la commande ou sinon celle ci ne sera pas validée.

Si l'intégralité des documents nécessaires au départ du participant et le règlement total du séjour n'ont pas été reçus avant le début du séjour, Les Dauphins du TOEC se réserve le droit de refuser votre enfant au moment du départ. Un enfant ne peut être accepté sur un séjour s'il ne dispose pas de la fiche sanitaire complétée et signée.

Un dossier d'inscription sera à nous retourner complété en précisant les coordonnées des personnes responsables ainsi qu'un courrier permettant de préparer au mieux la venue des enfants sur le séjour. A défaut, l'enfant pourra se voir refuser l'accès au centre le jour du départ et le montant du séjour restera dû.

4. Annulation ou interruption de séjour :

- Annulation

Remboursement à	Hors Garantie	Avec Garantie annulation
J -2 mois	100%	100%
J -1 mois	80%	100%
J -14 jours	50%	100%
J - 5 jours	0%	80%
Pendant le stage	-	-

- Interruption de séjour :

Toute interruption de séjour, quel qu'en soit le motif, et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le forfait ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement de la part de Les Dauphins du TOEC. Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant. Si vous avez opté pour la garantie interruption de séjour lors de l'inscription, alors vous êtes remboursés sous forme d'avoir au prorata des jours non consommés. L'interruption de séjour doit alors être justifiée et de cause à caractère imprévisible.

5. Annulation et modification du fait de Les Dauphins du TOEC

La réalisation d'un séjour est conditionnée par le nombre de participants inscrits. Si le nombre de participants était inférieur au seuil de rentabilité, Les Dauphins du TOEC pourrait se voir dans l'obligation d'annuler ce séjour. Dans cette éventualité, Les Dauphins du TOEC informerait le participant dans les meilleurs délais. Le participant aurait alors le choix d'un report de son inscription pour un séjour similaire ou du remboursement total des sommes versées. Les Dauphins du TOEC peut se voir dans l'obligation, en cas de circonstances exceptionnelles ou d'empêchement majeur, de modifier un lieu de séjour, un programme ou ses prestations. Dans cette éventualité, Les Dauphins du TOEC proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure sans supplément de prix.

6. Règlement intérieur aux séjours de Les Dauphins du TOEC

Recommandations au participant : les séjours de Les Dauphins du TOEC, en raison de leur caractère essentiellement sportif, pédagogique et culturel, s'adressent à des participants motivés à participer activement au programme. Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le participant doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir dans tout rapport humain mais aussi de respecter les recommandations de Les Dauphins du TOEC ou de ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants (respect des règles de bonne conduite, des horaires, participation aux activités programmées, politesse envers les autres, etc.).

Discipline : Le participant est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement et les autres participants, et au cours de toutes les activités proposées sur le séjour auquel il participe. Le participant devra adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue, alcool, tabac, le vol sous toutes ses formes, l'utilisation de tout véhicule à moteur, en qualité de conducteur ou de passager pour les deux roues, la pratique de l'auto stop sont formellement interdits. Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, ou dans le cas où, il ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité. Les Dauphins du TOEC se réserve le droit d'en informer ses responsables légaux et d'interrompre son séjour. Les frais de retour anticipé et l'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant et/ou de ses responsables.

Décharge de responsabilité : Le séjour terminé, notre mission s'achève dès que les participants sont repris en charge par leurs parents. Nous déclinons toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir à posteriori.

7. Les garanties :

Le participant peut obtenir le remboursement des acomptes et des sommes versées en règlement du forfait de séjour en optant, au moment de l'inscription, pour une garantie annulation. Le montant de cette garantie doit être réglé impérativement au moment de l'inscription du participant et ne fera l'objet d'aucun remboursement. Vous trouverez le descriptif complet des modalités de remboursement sur notre site.

Nous invitons également nos clients à souscrire à une assurance individuelle accident dans le cadre de la participation à nos stages sportifs où le risque de blessure est inhérent à la pratique sportive et ne peut être ignoré.

8. Frais Médicaux :

Il se peut que Les Dauphins du TOEC fasse l'avance de frais médicaux (honoraires médicaux, radios, médicaments, etc.) pour un participant. Dans cette éventualité, vous devrez rembourser Les Dauphins du TOEC ou à défaut le directeur de séjour ou encore l'assistant sanitaire de liaison dans le plus bref délai. Les feuilles de soins vous seront bien entendu transmises.

9. Utilisation de l'image :

Les Dauphins du TOEC se réserve le droit d'utiliser les photos ou vidéos des participants prises lors de ses séjours pour illustrer ses propres supports de communication (site internet, catalogue...), ceux de ses partenaires ou des articles de presse. Les représentants légaux du participant acceptent que des reportages TV, radios ou presse écrite aient lieu au cours des séjours, et que les participants soient interviewés. La diffusion de ces reportages pourra se faire par tout moyen et sur tout support. Cela, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal, formulé par écrit avant le début du séjour.

10. Informatisation des données nominatives :

Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives vous concernant et que Les Dauphins du TOEC peut être amené à traiter pour les besoins de ses activités.

11. Relances :

En cas d'impayés Les Dauphins du TOEC se réserve le droit de facturer des frais de traitement de dossier, les frais d'envoi et les frais de recours à un cabinet de recouvrement.

Pour les enfants bénéficiant de prises en charge, en cas de non participation de l'enfant ou en cas de retour prématuré, l'organisme signataire s'engage à régler le montant du séjour.

